

Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du mardi 17 octobre 2017

Début de la réunion à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Lainé, conseiller municipal représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mesdames et messieurs : Rose, Guillerez, Lemierre, Carrière, Gombert, Coucheney, Gimel, Royer, Rudelle, Trossais, Peeters, Fina, Jullien et Le Baillif, parents d'élèves élus
- Mesdames et messieurs : Adjemian, Bague, Boisselot, Carlier, Du Bouexic, Gaudens, Gravouille, Jacquemont, Bellayer-Jouy, Le Flem, Pla, Rosier et Suzanne enseignants de l'école

Personnes excusées :

- M. Clair, IEN Angers Centre
- Mesdames et messieurs : Touzé, Brun, Gomet-Graindorge, Gillet et Gomet parents d'élèves élus

Points de l'ordre du jour discutés :

1. Proclamation des résultats du scrutin du 7 octobre

425 inscrits – 215 votants – 8 bulletins blancs ou nuls – 207 suffrages exprimés

Soit un taux de participation de 50,59%. L'an passé le taux de participation était de 47,72% soit une hausse de participation de 2,87%.

La liste présentée par l'AIPE a recueilli 110 voix soit 53,15% des suffrages exprimés et obtient 6 sièges sur 11.

La liste présentée par la section locale FCPE a recueilli 97 voix soit 46,85% des suffrages exprimés et obtient 5 sièges sur 11.

2. Quel avenir pour les activités périscolaires en 2018-2019

M. Lainé indique que c'est un sujet important, que tout le monde semble satisfait du dispositif. Entre 80% et 85% des enfants fréquentent les TAP.

Ce sont plus de 20000 ateliers qui sont mis en place chaque année avec 160 animateurs pour un montant de 220€ par enfant.

La décision a été prise de maintenir les activités pendant l'année scolaire 2017-2018.

Si le financement par l'état s'arrête, le maintien des activités deviendra problématique au regard du budget municipal. Le souhait du Maire est de continuer sur la base de la gratuité.

Une décision municipale sera prise et annoncée au mois de janvier 2018.

Les parents d'élèves se demandent si une consultation sera mise en place, M. Lainé répond que cela n'est pas prévu mais que les associations de parents peuvent en organiser une s'ils le souhaitent.

M. Martineau déclare que pour sa part, n'étant pas fondé à le faire, il n'en organisera pas, sauf si Monsieur le Directeur Académique lui en donne l'ordre.

M. Martineau précise que l'arrêt des activités périscolaires ne veut pas dire obligatoirement retour à la semaine de quatre jours. Il est tout à fait envisageable de maintenir une semaine scolaire sur quatre jours et demi avec un lissage des après-midis. L'équipe enseignante tient à signaler que le passage à la semaine de quatre jours et demi a permis de bénéficier d'une matinée supplémentaire de travail plus propice aux apprentissages scolaires.

3. Présentation des effectifs, de la répartition pédagogique des classes et de l'équipe enseignante

Au 17/10/2016, 264 élèves sont inscrits sur une capacité maximum fixée par la mairie d'Angers de 275 places, il reste donc potentiellement 11 places libres mais pas sur tous les niveaux.

La répartition des élèves par niveau est la suivante : CP 65 – CE1 48 – CE2 53 – CM1 48 – CM2 50.

La répartition pédagogique décidée en conseil des maîtres l'an passé est la suivante :

Classes	CPa	CPb	CPc	CE1a	CE1b	CE2a	CE2b	CM1a	CM1b	CM2a	CM2b
Effectifs	22	22	21	23	25	27	26	23	25	25	25

Les enseignants et les classes :

CPa : Mme Bellayer Jouy et Mme Suzanne le lundi

CPb : Mme Jacquemont

CPc : Mme Pla

CE1a : M. Boisselot les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2 et Melle Carlier les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2

CE1b : Mme Adjemian

CE2a : Mme Du Bouexic et Mme Suzanne le mardi

CM1a : Mme Gravouille

CM1b : Mme Gaudens

CM2a : Mme Le Flem

CM2b : Mme Rosier

Plusieurs nouvelles personnes dans l'équipe enseignante :

Mme Suzanne qui complète les services de Mmes Bellayer-Jouy et Du Bouëxic

Melle Carlier qui complète le service de M. Boisselot

Mme Pla qui revient de congé formation

Mme Baguet qui remplace M. Harter

Mme Gravouille qui aura en charge la classe de CM1A

4. Demandes de travaux et de mobilier

M. Martineau signale un manque de visibilité et de repérage des visiophones situés sur le trottoir. Il serait nécessaire de faire un affichage permettant aux parents et aux élèves d'identifier les points d'entrée de l'école. Une communication sera faite via les cahiers de liaison pour indiquer les adresses mail et numéro de téléphone des différents acteurs (Education Nationale et accueil périscolaire).

Une demande pour renouveler le mobilier de 4 classes a été déposée, elle sera étudiée au mois de janvier.

Pas de nouvelles des demandes de travaux déposées /

- Mise à la norme des toilettes au regard de l'hygiène et de l'intimité
- Traçage de lignes sur les cours de récréation
- Éclairage tableau classe 6
- Fontaine extérieure
- Démontage du poteau central dans l'ancienne salle informatique

M. Lainé profite de cette occasion pour indiquer que la prochaine journée citoyenne aura lieu le 27 mai 2018 et qu'elle pourrait être l'occasion de la mise en place d'un chantier par les parents d'élèves, la mairie s'engageant à fournir le matériel et les matériaux.

5. Dégât des eaux dans la classe de Mme Du Bouëxic

3 orages ont occasionné des dégâts des eaux dans la classe n° 4. Les panneaux d'OSB situés sous le faux plafond ont été gorgés d'eau, des plaques de faux plafond sont tombées et une forte odeur de moisissure règne dans cette classe. Le problème a été notifié à la mairie d'Angers et sur le registre RSST (*Registre Santé Sécurité au Travail*).

M. Lainé informe le conseil d'école que la Mairie d'Angers se préoccupe de la situation et que des travaux vont être engagés, sans en préciser le délai.

6. Présentation de l'exercice PPMS attentat du 18 octobre, point sur la sécurité de l'établissement

Jeudi 5 octobre a eu lieu un exercice d'évacuation incendie à 10h10 sur l'ensemble du groupe scolaire (élémentaire et maternelle), les enfants sont sortis de leurs classes en moins de 2 minutes.

Mardi 17 octobre un exercice PPMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité suite à une intrusion) a été réalisé. Au signal sonore les élèves qui avaient été préparés à l'exercice se sont mis sous leurs tables et sont restés silencieux pendant 10 minutes. L'exercice s'est très bien déroulé le temps de confinement est de moins de 30 secondes. Quelques problèmes ont été identifiés et seront signalés au référent PPMS de l'Inspection Angers Centre :

- Il est impossible de verrouiller les portes des classes.
- Certaines classes ne disposent pas de dispositif d'occultation des fenêtres.
- Le signal sonore est parfois difficilement audible.

La visite de sécurité aura lieu le 7 novembre 2017, le conseil d'école sera informé du rapport lors du second conseil d'école.

7. Points sur les différents projets

- *Les projets en relation avec la mairie d'Angers :*
 - Piscine pour 7 classes du Cp au CE2.
 - Patinoire pour les 4 classes de CM
 - Activités nautiques pour les 2 classes de CM2 et activités terrestres pour les 2 classes de CM1.
- *Les projets de classe :*
 - Projet théâtre en partenariat avec Le Quai pour la classe de CM1A de Mme Le Flem.
 - Un projet en partenariat avec une classe de l'école maternelle pour la classe de CM1A de Mme Le Flem
 - Projet école et cinéma pour les deux classes de CE2.
 - Prix littéraire de la citoyenneté pour quatre classes de l'école. M. Martineau profite de cette occasion pour remercier l'AIPE qui a financé l'achat des livres du PLC pour quatre classes pour un montant de 470,78€.
 - Prix des incorruptibles pour la classe de CM1B, M. Martineau profite de cette occasion pour remercier l'AIPE pour le financement de 90,61€.
 - Participation de la classe de CE1B au projet jardins d'expression.
 - Un projet intergénérationnel entre la classe de CE1B et la maison de retraite César Geoffroy.
 - Un projet théâtre pour la classe de CE1B (participation à 3 représentations au Grand Théâtre d'Angers et mise en scène d'une pièce).
 - 3 ateliers du patrimoine pour la classe de CM1B
 - Participation de la classe de CM2B aux projets « montrer l'histoire » et « les petits artistes de la mémoire ».
 - Projet autour de la ferme pédagogique d'Andard pour les trois classes de CP et la classe de CE1A, M. Martineau remercie l'AIPE pour le financement de ce projet à hauteur de 696€.
 - Classe transplantée pour la classes de CM2A à l'Abbaye de
 - Plusieurs projets autour de l'écriture dans la classe de CE1B : brigade poétique – semaine de la poésie – prix Chronos – ateliers d'écriture – plume en herbe - vente de livres.
 - Projet sur le devoir de mémoire en partenariat avec une maman d'élève autour de l'histoire de deux anciens élèves de l'école qui ont été déportés et dont l'un est survivant de l'holocauste.
- *Les projets qui concernent l'ensemble de l'école :*
 - Projet sur le tri et le recyclage du papier en partenariat avec l'association Alternatri qui fera l'objet d'une collecte impliquant les élèves et les parents ainsi que d'une exposition et d'une remise de chèque à la fin de l'année scolaire.
 - Une réflexion est engagée sur la reconduction d'un projet en partenariat avec l'accueil périscolaire sous la forme de celui mis en place en 2016-2017. Cette année, le thème pourrait être le sport.
- *Projet bilingue anglais/allemand*
 - Il concerne les quatre classes de CM. Un professeur d'allemand sera présent toute l'année scolaire à raison de 2 fois par semaine. De septembre à janvier il aura en charge les CM2 puis les CM1 à partir de janvier.

8. La modification du calendrier scolaire

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes a pris la décision de modifier le calendrier scolaire. Les vacances de printemps commenceront le mercredi 25 avril après la classe et les cours reprendront le lundi 14 mai au matin.

Attention, la circulaire de Monsieur le Recteur stipule que les cours du lundi 7 mai seront remplacés par le Lundi 23 avril et les cours du vendredi 9 mai par le mardi 24 avril. Par conséquent il devrait y avoir deux journées courtes consécutives les lundi 23 et mardi 24 avril 2018.

La circulaire précise aussi qu'une bienveillance sera observée pour les personnels ou les familles qui auraient pris des engagements, antérieurement à sa promulgation, sur la base de l'ancien calendrier, concernant des réservations de vacances et donc d'éventuelles absences.

9. Incidents portés à la connaissance des parents d'élèves élus

Quelques incidents ont été portés à la connaissance de parents d'élèves élus sans que l'équipe enseignante ou l'équipe périscolaire en soient au courant.

M. Martineau rappelle que les équipes, enseignante et périscolaire ne peuvent se saisir des problèmes qu'à partir du moment où ceux-ci sont portés à leur connaissance. Il engage donc les parents d'élèves élus à exhorter les parents à prendre contact avec les équipes directement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

Le directeur, président du conseil d'école.

Ivan Martineau

